

CEREMONIE DE REMISE OFFICIELLE DES DECLENCHEURS
DU POINT D'ACHEVEMENT DE L'INITIATIVE PPTTE

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE

Salle de conférence du 20^{ème} étage, immeuble SCIAM, 18 mai 2012

- Monsieur le Représentant Résident du FMI en Côte d'Ivoire;
- Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet,
- Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et Chefs de Service de l'Administration Centrale ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des organes de Presse ;
- Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;

En prenant la parole au cours de la présente cérémonie de remise officielle de l'état d'exécution des mesures retenues au titre des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTTE, je voudrais souhaiter la cordiale et fraternelle bienvenue à l'ensemble des invités.

Je voudrais de façon particulière exprimer à l'endroit de Monsieur Madani TALL et de Monsieur Wayne CAMARD, mes remerciements et ma gratitude, pour leur engagement personnel, à accompagner le Gouvernement dans ses efforts visant à créer les conditions de la relance économique.

A travers vous, ce sont vos Institutions respectives que nous saluons, pour leur soutien constant et la confiance qu'elles ont bien voulu placer en la Côte d'Ivoire et en ses dirigeants.

Mes remerciements s'adressent enfin à la presse qui couvre régulièrement nos activités, afin de permettre aux populations de suivre les choix stratégiques du Gouvernement en matière de politiques économiques et financières, mais surtout, de comprendre le sens de l'action que nous conduisons dans ce cadre.

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

La présente cérémonie, à la fois historique et symbolique, revêt une importance particulière, pour deux principales raisons.

La première raison est qu'elle matérialise la volonté du Gouvernement, de créer les conditions d'une relance forte et durable de la croissance économique, notamment en apportant une solution de long terme à la problématique de la viabilité des finances publiques, à travers l'allègement du poids de la dette extérieure.

En effet, depuis la création de l'initiative PPTTE en 1996 par les Institutions de Bretton Woods, c'est la première fois que la Côte d'Ivoire atteint ce niveau d'avancement le processus d'allègement de la dette extérieure sous ce mécanisme.

De même, depuis plus de trente que se pose la problématique de la soutenabilité de la dette publique, c'est la première fois que notre pays se trouve dans des perspectives prometteuses, pour une restructuration significative de ce poste important de dépenses.

La deuxième raison réside dans la tenue de cette rencontre, un an après la fin de la crise post-électorale. C'est bien la preuve de l'engagement du Gouvernement, à améliorer la gouvernance, la compétitivité des secteurs clés de l'économie à travers la définition et la mise en œuvre de réformes appropriées.

Elle traduit surtout les efforts accomplis en si peu de temps, aussi bien dans la tenue des finances publiques que dans la mise en œuvre des réformes sectorielles.

L'approbation de la première revue du programme économique et financier par le Conseil d'Administration du FMI, le 11 mai dernier, sans réunion des Administrateurs, en est une preuve tangible.

Après la satisfaction de cette mesure préalable liée à la bonne tenue du programme économique et financier, nous nous remettons ce jour, l'état d'exécution des 13 déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTTE, retenus en liaison avec nos partenaires.

Ces mesures couvrent divers domaines, prenant en compte, notamment, la restauration de la stabilité du cadre macroéconomique, la promotion de la gouvernance, l'assainissement des finances publiques, de l'environnement des affaires et l'amélioration des conditions de vie des populations.

De façon spécifique, on peut citer, entre autres réformes concernées, l'exécution satisfaisante du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), l'opérationnalisation de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics, l'adoption d'un nouveau cadre institutionnel et réglementaire de la filière café-cacao.

On note également, l'amélioration du taux d'accouchement assisté par un personnel médical et du taux de distribution de manuels scolaires, la production et la publication de rapports couvrant les années 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010, conformes aux normes internationales, en vue de l'adhésion à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE).

C'est donc pour nous un geste à la fois historique, symbolique et significatif, qui devrait permettre d'envisager avec optimisme, en liaison avec nos partenaires, la décision effective du point d'achèvement avant fin juin 2012.

Nous devons à cet égard mettre toutes les chances de succès de notre côté, en présentant un dossier techniquement irréprochable. C'est pourquoi, m'adressant à la Banque Mondiale et au FMI, je voudrais les assurer de la totale disponibilité de nos services et leur donner l'assurance que nous restons déterminés à maintenir le cap.

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Cette phase qui doit conduire à l'allègement du poids de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire le mois prochain est décisive dans la politique économique et financière de notre pays et dans la reconstruction post-crise.

Toutefois, elle ne constitue pas l'objectif ultime que nous recherchons, en ce que le point d'achèvement, loin d'être une panacée, doit être perçu comme une plate forme d'opportunités que nous nous devons de saisir.

Pour ce faire, le Gouvernement poursuit, au-delà des déclencheurs, les réformes sectorielles nécessaires pour améliorer la compétitivité de notre économie et promouvoir certaines valeurs indispensables pour une relance durable.

Il s'agit de restaurer la valeur travail, la notion de saine compétition entre acteurs ainsi que les principes de la rigueur et de l'obligation de rendre compte, comme leitmotiv dans la gestion de l'administration publique.

L'amélioration du climat des affaires demeure une priorité, de même que la surveillance de l'endettement post point d'achèvement et la problématique de la compétitivité.

C'est pourquoi, les réformes en cours et à venir portent, notamment, sur l'adoption d'un nouveau code des investissements, d'un nouveau code des hydrocarbures, l'élaboration de contrats de performance pour les dirigeants de sociétés d'Etat et de projets, la création d'un Centre de Facilité des Entreprises (CFE) pour réduire les procédures et délais, l'opérationnalisation des tribunaux de commerce et du Comité National de la Dette Publique.

En outre, le Gouvernement entend créer une unité de gestion des partenariats public-privé, tout en renforçant, de façon générale, la gouvernance économique et financière.

Ce vaste chantier de réformes que nous entendons poursuivre, s'inscrit dans un programme ambitieux et multisectoriel, résumé dans le Plan National de Développement 2012-2015.

Ce Plan adopté par le Gouvernement le 28 mars 2012, vise à restaurer une dynamique de croissance forte, durable et inclusive, pour réduire significativement la pauvreté.

En d'autres termes, il s'agit de traduire en actes, l'ambition des plus Hautes Autorités, de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Nous devons donc tirer profit des opportunités qu'offre le point d'achèvement, en nous attelant à travailler davantage et à mieux gérer nos ressources, pour donner à notre pays, la chance de retrouver sa place de pôle de développement sous-régional et de pays modèle en Afrique.

C'est sur ces mots, que je voudrais clore mon propos en réitérant nos remerciements au FMI et à la Banque Mondiale, ainsi qu'à l'ensemble des invités.

Merci de votre aimable attention.

DIBY Koffi Charles